



DEPARTEMENT

de la HAUTE - GARONNE

Arrondissement de Muret

Téléphone : 05 82 95 38 19

E.mail : [administration@mairie-lherm.fr](mailto:administration@mairie-lherm.fr)

REPUBLIQUE FRANCAISE

## MAIRIE DE LHERM

2, Avenue de Gascogne

31600 LHERM

### RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS H/F

#### **Détails du poste :**

Le recensement de la population sur la commune de Lherm se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024. Pour réaliser ce travail, la Commune de Lherm recrute des agents recenseurs (H/F), placés sous l'autorité du coordinateur communal et conformément aux instructions de l'INSEE.

#### **Missions du Poste :**

- Se former aux concepts et aux règles du recensement
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur
- Déposer les questionnaires, informer les habitants sur l'importance du recensement et les inciter à répondre par internet dans la mesure du possible
- Récupérer les questionnaires complétés dans les délais impartis
- Rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

Vous serez au préalable formé.e aux concepts et aux règles du recensement

#### **Exigences et qualités requises :**

- Débutant accepté
- Permis B et véhicule
- Capacité relationnelle et sens de la communication
- Une bonne connaissance de la commune
- Autonome, dynamique et méthodique
- Discrétion professionnelle
- Être soucieuse (soucieux) de la qualité du résultat
- Disponibilité quotidienne, adaptabilité
- Maîtrise minimum de l'outil informatique

#### **Période de travail :**

- Être disponible du 08 janvier au 17 février 2024.
- Formation obligatoire les 8 et 15 janvier de 9h à 12h
- Tournée de reconnaissance entre les 2 jours de formation
- Du 18 janvier au 17 février : large amplitude dans les horaires (journée y compris le week-end, heures des repas, en soirée de 18h à 20h)

#### **Informations complémentaires :**

Pas de congés durant toute la durée de la collecte.

Rémunération brute :

- Forfait de 50 € pour les frais de transport
- Forfait de 60 € pour chaque séance de formation
- 4,50€ par feuille de logement remplie (district minimum de 114 logements et maximum de 299 logements)

#### **Candidatures :**

Adresser lettre de motivation + CV avant le 24 novembre 2023 par mail à [administration@mairie-lherm.fr](mailto:administration@mairie-lherm.fr)